Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260209-D2026013B-DE

Retiers

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 09 FEVRIER 2026

Date de Convocation : 02/02/2026

Mise en ligne le 10/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 24
Présents : 21
Votants : 23
Quorum : 13

L'an deux mille vingt six
Le lundi 09 février à 20 heures 30 minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. BLANDIN, Mme ROLLAND, M. LUGAND, Mme RUPIN, M. AUBRÉE, M. LE VERGER, M. AUBIN, Mme BLANCHARD, M. BOUÉ, M. CARRÉ, Mme DELONGLÉE, M. DESMOTS, Mme FERRÉ, M. GUIBERT, M. LECELLIER, Mme LEGRAND, Mme MONHAROUL, Mme PEZON, Mme PORAS

EXCUSÉS : Mme THÉBAULT, M. BRÉAL, M. DOUARD

POUVOIR : Mme THÉBAULT donne pouvoir à Mme MONHAROUL
M. BRÉAL donne pouvoir à M. RESTIF

SECRÉTAIRE : M. LE VERGER est nommé secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

2026-013 – Domaine et Patrimoine – Lotissement Les Hameaux de la Gérardais –Attribution de lots à bâtir

Monsieur LUGAND, adjoint à l'urbanisme, présente le rapport suivant :

Rapport :

Les terrains à bâtir du lotissement des Hameaux de la Gérardais sont en vente depuis décembre 2024. Une première délibération d'attribution a eu lieu le 30 juin 2025. Depuis 3 lots ont été vendus et nous avons reçu 6 réservations supplémentaires.
Aujourd'hui il reste 3 lots à vendre dans la tranche 1, situés dans la bande anciennement réservée au constructeur Gasnier.

Les travaux de viabilisation de la tranche 2 du lotissement devraient commencer en mai pour s'achever en septembre 2026.

Comme arrêté dans la délibération n°2024-123 du 02 décembre 2024, le prix de vente des lots à bâtir prend en compte l'avis des Domaines réf OSE : 2024-35239-82131 du 19/11/2024.

Les surfaces ont été établies par le cabinet BGM géomètre expert.

Le prix est délibéré TVA sur marge incluse.

Il est proposé au conseil municipal de retenir l'attribution suivante :

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260209-D2026013B-DE

			Prix du foncier		
Lot	Nom des acquéreurs	Surface (m^2)	Prix HT estimé	Prix TVA sur Marge inclus/m^2	Prix TVA sur Marge inclus
Lot 4	Vendu	293	28.544,55€	112,63	33.000,00 €
Lot 5	Mme CLERC Laetitia	264	26.774,49€	117,42	31.000,00 €
Lot 6	Vendu	341	32.882,33€	111,44	38.000,00 €
Lot 7		293	28.544,55€	112,63	33.000,00 €
Lot 8		268	26.788,75€	115,67	31.000,00 €
Lot 9	M BLIN Yoan	299	28.565,94€	110,37	33.000,00 €
Lot 10		343	40.000,00€	116,62	40.000,00 €
Lot 11		326	33.662,19€	119,63	39.000,00 €
Lot 12	Attribué le 30/06/2025	345	35.396,59€	118,84	41.000,00 €
Lot 13	Attribué le 30/06/2025	311	31.942,05€	118,97	37.000,00 €
Lot 14	Attribué le 30/06/2025	345	31.942,05€	118,84	41.000,00 €
Lot 20	M DELAUNE Stéphane et Mme PICARD Stéphanie	378	43.847,57€	134,92	51.000,00 €
Lot 21	Vendu	324	37.821,73€	123,46	44.000,00 €
Lot 22	Attribué le 30/06/2025	388	43.883,22€	131,44	51.000,00 €
Lot 23	M. et Mme MAIGNAN Christophe et Catherine	479	59.207,64€	144,05	69.000,00 €

Ceci exposé,

Vu le permis d'aménager n°PA 03523923S0001 accordé sous réserves le 15 avril 2025, modifié le 15 avril 2025,
Vu la délibération n°2024-123 du 2 décembre 2024,
Vu la délibération n°2025-67 du 30 juin 2025,
Vu l'avis des Domaines en date du 19 novembre 2024,
Vu l'article L442-7 du Code de l'Urbanisme,
Vu les plans de bornage des lots 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 20, 21, 22, 23,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les nouvelles réservations de terrains à bâtir,
Considérant l'intérêt général du projet ;

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Approuve l'attribution et la cession du terrain lot 5, situé dans le lotissement Les Hameaux de la Gérardais, à Mme CLERC Laetitia pour un montant de 31.000,00 € TVA sur marge inclus ;

Approuve l'attribution et la cession du terrain lot 9, situé dans le lotissement Les Hameaux de la Gérardais, à M BLIN Yoan pour un montant de 33.000,00 € TVA sur marge inclus ;

Approuve l'attribution et la cession du terrain lot 20, situé dans le lotissement Les Hameaux de la Gérardais, à M DELAUNE Stéphane et Mme PICARD Stéphanie pour un montant de 51.000,00 € TVA sur marge inclus ;

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260209-D2026013B-DE

Approuve l'attribution et la cession du terrain lot 23, situé dans le lotissement Les Hameaux de la Gérardais, à M. et Mme MAIGNAN Christophe et Catherine pour un montant de 69.000,00 € TVA sur marge inclus

Autorise M. le Maire, ou son représentant à signer les compromis de vente sous conditions suspensives ainsi que les actes de vente authentiques dans les conditions présentées ci-avant en l'étude Office notarial de Retiers – Maître LE POUPON et Maître PIED à RETIERS

Autorise M. le Maire ou son représentant, au nom et pour le compte de la commune de Retiers à signer en tant que de besoin, tous documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Thierry RESTIF

MAIRIE de RETIERS
Ille-et-Vilaine

Le secrétaire de séance

Denis LE VERGER